



© Samuel Dhote - Mission Bassin Minier

Réussir une transition juste : Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais L'héritage comme ressource

Mardi 24 mai 2022

Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Fruit d'un développement non durable et d'une exploitation prédatrice de ses ressources, le Bassin minier, sur une longue trajectoire de plus de 40 ans de reconversion, n'a pas eu d'autre choix que de « réparer » les séquelles de l'activité minière et de tenter d'inventer un nouveau modèle de développement écologique, urbain, économique, social et culturel, ce processus étant toujours inachevé.

Cette dynamique de transition inclusive s'inscrit au cœur de son Plan de gestion « UNESCO » : comment combiner intégrité, authenticité et évolutivité ? Comment concilier le développement des énergies renouvelables, la rénovation thermique de grande ampleur, la rénovation urbaine, avec la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle de son patrimoine architectural, naturel et paysager ? Comment les habitants - dont une partie n'a pas de lien familial ni d'ancrage dans le bassin - voient le sens et se reconnaissent dans les valeurs de l'inscription ? Comment le transmettre au plus grand nombre ?

2022 sera l'année du 50^{ème} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et du 10ème anniversaire de l'inscription du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais sur la liste du patrimoine mondial. Un alignement des planètes est à l'œuvre car au premier semestre 2022, la France présidera l'Union européenne.

Une triple opportunité pour l'organisation du Colloque qui mettra en lumière le rôle du Patrimoine mondial dans le chantier de la Transition, ouvert à l'échelle de la planète, avec la nécessité de faire converger :

- l'ensemble des Conventions de l'UNESCO, notamment celle de 1972,
- l'Union Européenne et ses politiques liées au Pacte Vert pour l'Europe, stratégie de croissance qui vise à mettre l'Europe sur les rails de la transition vers une société neutre pour le climat, juste, et dotée d'une économie compétitive et efficace dans l'utilisation des ressources.
- et la France en particulier avec la loi du 23 août 2021 « climat et résilience » et le « zéro artificialisation nette » qui aura des impacts sur le Biens « Patrimoine mondial »

Les 49 Biens français « UNESCO » - et le Bassin minier du Nord-Pas de Calais au premier plan - sont attendus sur la question de la transition juste qui demande à relever des défis sociaux, économiques et environnementaux d'une ampleur inédite. A ce titre, il est de la responsabilité des gestionnaires des Biens « UNESCO » d'être contributifs sur de multiples sujets comme ceux de l'éolien, du solaire et de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie des populations locales et de montrer que le Patrimoine mondial fait partie des solutions de la transition.

Dans sa catégorie définie par le Centre du patrimoine mondial comme « paysage culturel évolutif vivant », le Bassin minier est « l'œuvre combinée de l'Homme et de la nature » et sa trajectoire lui permet de concilier de manière transversale les enjeux du développement durable et de la préservation du patrimoine. Depuis 2012, la prise en compte de l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial dans les stratégies d'aménagement et de développement est en effet venue amplifier la trajectoire globale du Bassin minier vers sa transition environnementale, culturelle, économique et sociale, ce qui contribue fortement au rayonnement européen et international du territoire.

L'approche en trajectoire permet de tracer une dynamique de transition qui démarre par la question : d'où venons-nous ? Quelles sont nos ressources de départ ? De quel capital humain, urbain et social disposons-nous ? Que nous apprennent les quartiers miniers, leurs formes architecturales et urbanistiques leurs histoire ancienne et récente, marquée par des ruptures brutales économiques et sociales, à propos des enjeux contemporains liés à la transition ? Entre identité et stigmat, quel fossé entre le regard porté sur les cités minières par les habitants et la perception de celui-ci par les personnes extérieures ?

Programme

8 h 45 Accueil des participants - café

9 h 10 - 9 h 30 OUVERTURE

- **Catherine Chevillot**, présidente de la Cité de l'Architecture et du patrimoine,
- **François Decoster**, vice-président au Conseil régional des Hauts de France en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales
- **Sylvie Roger**, directrice du mécénat de la Caisse des Dépôts

9 h 30 – 10 h 15 PROPOS INAUGURAL

Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle,
président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

Le Bassin minier du Nord Pas de Calais : la trajectoire d'un territoire post industriel en transition, premier bilan et défis, 10 ans après l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial :

- D'où nous partions, où en sommes-nous arrivés, quels défis sont devant nous ?
- Notion de trajectoire, de transition, d'accompagnement du changement

10 h 15 - 11 h 00 DÉBAT Le paysage culturel évolutif vivant, outil de la « transition juste » ?

Modératrice : Marie-Hélène Contal,
directrice du Développement culturel, Cité de l'architecture & du patrimoine

- **Francesco Bandarin**, architecte-urbaniste, directeur-adjoint honoraire de l'Unesco, conseiller spécial du directeur général de l'ICCROM
- **Véronique Roger-Lacan**, ambassadrice de la France à l'Unesco
- **Pierre-Marie Tricaud**, urbaniste, paysagiste, chargé d'études à l'Institut Paris Region
- **Wim Dries**, bourgmestre de Genk (*sous réserve*)
- **Catherine Bertram**, directrice de la Mission Bassin Minier

Echanges avec la salle

11 h 15 – 11 h 35 CONFÉRENCE Présentation du Bassin Minier : La « treille minière », retisser un territoire en s'appuyant sur son héritage

par Raphaël Alessandri, architecte-urbaniste, directeur d'études à la Mission Bassin Minier

La treille minière est une image qui permet de mieux comprendre et de décrire la richesse et la complexité de l'héritage miniers dans le Bassin minier du Nord Pas de Calais. C'est une image qui permet également de rendre compte de l'impact que cet héritage a sur le paysage. Elle est l'armature sous-jacente qui façonne encore aujourd'hui le Bassin minier, de la maison au « grand territoire ». Les cités minières, les anciennes friches requalifiées ou en devenir, les terrils sont rattachés à l'ancien réseau de voies ferrées des mines -les cavaliers- formant une infrastructure organique innervant l'ensemble du territoire.

Cette armature est une ressource pour le développement urbain et social du bassin, de la ville de demain. C'est une matrice pour orienter et conduire de nouveaux projets (qu'il s'agisse de projet de rénovation, de constructions neuves, de projets de paysage ou même de planification urbaine).

Comprendre et utiliser le principe de la treille minière est une manière d'adapter ces projets aux spécificités historiques, géographique, urbaines, environnementale et sociale du bassin minier.

11 h 35 – 12 h 20 PRESENTATION DE PROJETS ET DEBAT

Modérateur : Benoit Poncelet, directeur du CAUE du Nord

- **Vincent Montrieux** sous-directeur de la qualité du cadre de vie au Ministère de la Transition écologique et solidaire
- **Jean-Louis Subileau**, urbaniste, aménageur, cercle de qualité Euralens
- **Aymeric Robin**, maire de Raismes, président de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (avec le projet EUROPAN 16)
- **Jacques Ippoliti, Marion Lacas**, architectes, Lauréats d'Europan 16 sur le site de la porte du Hainaut

Echanges avec la salle

12 h 40 – 14 h 00 Déjeuner

14 h 00 – 14 h 10 projection du film cités-pilotes (6 mn)

Aujourd'hui plus de 27 000 logements répartis dans 124 cités minières font partie du Bien Bassin minier patrimoine mondial.

Cette reconnaissance en tant que patrimoine social, architectural urbain et paysager ne doit pas conduire à une mise sous cloche mais au contraire à une dynamique de transformation plus ambitieuse qui nécessite de repenser en profondeur la manière d'aborder leur transformation. Elle nous engage à dépasser la « simple » mise aux normes pour aboutir à l'émergence de projets intégrés dans lesquels protection et mise en valeur du patrimoine rime avec amélioration du cadre de vie, lutte contre la précarité énergétique, éco-rénovation, amélioration des services... Les expériences des premières cités pilotes ont montré une voie. Comment faire en sorte que ces quelques expériences puissent faire école, être encore améliorer, généralisées dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier ? Comment s'assurer que les logements rénovés répondront effectivement aux attentes des habitants actuels et futurs ? Comment protéger ce patrimoine exceptionnel sans le figer ? Comment le transformer sans le banaliser ?

14 h 10 – 14 h 30 PRESENTATION DE PROJET La cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière

par Philippe Prost, architecte-urbaniste, professeur à l'ENSA Paris Belleville

14 h 30 – 15 h 15 DÉBAT Les cités minières : démolir moins, transformer plus ou comment protéger et faire muter un patrimoine habité

Modérateur : Jean-Philippe Hugron, journaliste

- **Raphaël Alessandri**, architecte, urbaniste, Mission Bassin Minier
- **Corinne Langlois**, architecte, urbaniste en chef de l'état, sous-direction de l'architecture et de la qualité de la construction et du cadre de vie.
- **Christine Leconte**, architecte, présidente de l'Ordre National des architectes
- **David Ames** directeur exécutif du développement à la Letchworth Garden City Héritage Fondation
- **Philippe Prost**, architecte-urbaniste, professeur à l'ENSA Paris Belleville
- **Jean François Campion** directeur général de Maison et Cités (sous réserve)

Echanges avec la salle

15 h 35 – 15 h 45 PROJECTION Film sur les projets de médiation, paroles d'habitants sur leur perception du patrimoine et de leur cadre de vie.

15 h 45 – 16 h 30 DÉBAT Valeur universelle/valeur locale :
Comment construire et transmettre une culture partagée autour du patrimoine mondial

Modérateur David Abittan, journaliste

- **Béatrice Mariolle** architecte, professeur HDR à l'ENSAP de Lille, Directrice de la Chaire « Acclimater les territoires post-miniers »
- **Lucas Monsaingeon**, architecte, Atelier d'Architecture Philippe Prost, Doctorant CY Cergy Paris Université et ENSAV
- **Hilaire Multon**, directeur régional des affaires culturelles, Hauts de France
- **Catherine O'Miel**, directrice d'études à la Mission Bassin Minier
- **Marie Lavandier**, directrice du Louvre Lens (sous réserve)

Echanges avec la salle

16 h 50 – 17 h 15 Conclusion par Jean-François Caron

17 h 30 cocktail